Commission de contrôle des listes électorales 2024

Commission de contrôle des listes électorales 2024

Les tableaux des mouvements d'inscriptions et de radiations sont consultables au service élections durant 7 jours (art L20, I et R.13).

Document(s)

Arrêté du 31/01/2024
Procès-verbal de dépôt et de publication des tableaux d'inscriptions et de radiations validées par la commission administrative